



Septembre 2020 - n°2020-121

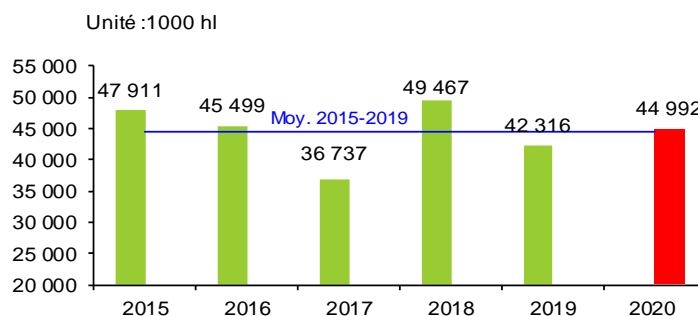
Infos rapides

Viticulture 2/4

Une production viticole 2020 estimée, au 1^{er} septembre, à 45 millions d'hectolitres

Selon les estimations établies au 1^{er} septembre 2020, la production viticole s'établirait, en 2020, à 45 millions d'hectolitres, soit un niveau supérieur de 6 % à celui de 2019 et de 1 % à celui de la moyenne des récoltes des cinq dernières années. Les vendanges ont démarré avec une avance importante, établissant pour certains vignobles des records de précocité.

Production nationale viticole estimée au 1er septembre 2020



Sources : Agreste pour 2020, Agreste-Douanes pour années antérieures



Les prévisions de récolte pour 2020 ont été arrêtées au 1^{er} septembre. Par nature, ces prévisions ne peuvent prendre en compte les événements susceptibles de survenir après cette date et d'influer sur la récolte finale. La répartition des vins entre les différentes catégories n'est qu'indicative et peut être amenée à évoluer. L'affectation ne sera connue plus précisément qu'au moment de la déclaration de récolte.

Estimations de récolte au 1^{er} septembre

Les faits marquants

Une production viticole 2020 prévue supérieure à celle de 2019

Selon les estimations établies au 1^{er} septembre 2020, la production viticole 2020 s'élèverait à 45 millions d'hectolitres.

Elle serait supérieure de 6 % à celle de 2019, l'une des plus faibles des cinq dernières années. Elle devrait atteindre un niveau proche de la moyenne des récoltes de 2015 à 2019.

Bien qu'en légère augmentation sur un an (+ 2 %), les volumes en AOP seraient inférieurs à leur niveau moyen sur cinq ans (- 2 %). Certaines interprofessions de bassins ont décidé de fixer leur niveau de vins en appellation plus bas que ceux de 2019, en raison d'un marché économique dégradé par la crise du Covid-19.

La production globale est orientée à la hausse sur un an dans tous les bassins viticoles, à l'exception du Sud-Est. La sécheresse de surface a continué à s'aggraver dans certains bassins, notamment en Bourgogne, Beaujolais, Vallée du Rhône, Centre et Sud-Est où les volumes ont été revus à la baisse depuis la première

prévision. Ailleurs, les vignobles ont pu bénéficier de précipitations bénéfiques en août, confortant ou accentuant la hausse initiale de production.

Les vendanges ont démarré en août dans presque tous les bassins et présentent une avance remarquable par rapport à 2019. Dans le Grand-Est, les premières vendanges établissent le record de précocité de leur histoire. Ceci s'explique par un printemps à la seconde place des printemps les plus chauds depuis 120 ans et par un hiver relativement doux.

La floraison de nombreux vignobles s'est déroulée dans des conditions climatiques favorables. Depuis le printemps, le mildiou a menacé le Sud-Ouest, le Languedoc, le Roussillon et la Provence, occasionnant parfois des dégâts importants. L'été sec a ensuite entravé la progression de la maladie. Le gel a touché la Provence, avec des pertes majeures dans le Var.

Les indicateurs

Une récolte 2020 estimée au 1^{er} septembre à 45 millions d'hectolitres

Estimation de récolte viticole au 1er septembre 2020

Unité : 1000 hl

Catégories de vins	Moy (*)	2019	2020	2020/2019	2020/Moy (*)
Vins AOP	20 458	19 518	19 987	2 %	-2 %
Vins pour eaux-de-vie	8 336	7 846	8 286	6 %	-1 %
Vins IGP	12 277	12 442	12 960	4 %	6 %
Autres vins (dont vins sans IG)	3 314	2 511	3 759	50 %	13 %
TOTAL VINS	44 386	42 316	44 992	6 %	1 %

(*) moyenne des années 2015 à 2019

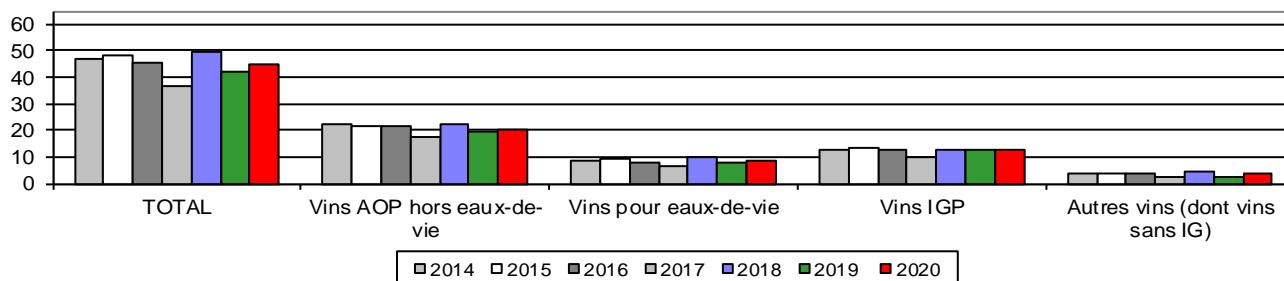
Sources : Agreste pour 2020, Agreste-Douanes pour années antérieures

Mise en perspective

La récolte 2020 revient aux niveaux des récoltes précédant 2016

Évolution de la production française au 1er septembre 2020, par catégorie de vin

Unité : millions d'hl



Sources : Agreste pour 2020, Agreste-Douanes pour années antérieures

Situations des bassins

Les faits marquants

Des vendanges historiquement précoces

En **Champagne**, les premières vendanges ont débuté vers la mi-août, faisant de ce millésime le plus précoce de son histoire, devant celui de 2011. Les maladies sont peu actives cette année. L'éclaircissage des grappes a été réalisé sur de nombreuses parcelles afin de contenir le potentiel de rendement. Malgré une production agronomique en hausse, les volumes en AOP ont été limités à un niveau inférieur à celui de 2019.

En **Bourgogne et Beaujolais**, la récolte a débuté de façon précoce à la mi-août. La coulure puis la sécheresse et l'échaudage impactent les volumes, notamment les Pinots de Bourgogne. La production de l'ensemble du bassin Bourgogne-Beaujolais est prévue néanmoins en hausse sur un an, après la faible récolte de 2019.

En **Alsace**, les vendanges débutent fin août et figurent parmi les deux récoltes les plus précoces de leur histoire, avec 2017. La situation sanitaire a été bonne. La production est prévue en hausse comparée à celle de 2019.

En **Savoie**, la vigne maintient son avance. Dans le **Jura**, le vignoble est en avance. Malgré la sécheresse, la récolte rebondirait, après le gel dévastateur de 2019.

Dans le **Val de Loire**, les vendanges commencent fin août, en avance de près d'un mois. La sécheresse a amoindri la hausse des volumes dans le Centre. En Pays de la Loire, les précipitations d'août accentuent la forte hausse des volumes. En début de saison, le nombre de grappes et leur poids étaient élevés.

Dans les **Charentes**, la vigne est en avance d'au moins deux semaines comparé à la moyenne décennale. Les vendanges devraient commencer mi-septembre.

Après la sécheresse, les pluies de mi-août ont été bénéfiques aux raisins. La production devrait progresser sur un an, mais l'ampleur de cette augmentation dépendra de l'effet des précipitations avant la récolte.

Dans le **Bordelais**, les vendanges sont presque achevées pour les vins blancs. Elles ont 15 jours d'avance par rapport à 2019. Le mildiou a été très virulent au printemps, enrayé ensuite par un été plutôt sec. La production est proche de celle de 2019. Dans le reste du **Sud-Ouest**, l'avance s'est réduite à 15 jours, suite aux fortes chaleurs. La grêle a fortement endommagé en juin le vignoble de Buzet, en Lot-et-Garonne, où la production est estimée en baisse sur un an et le Gers en août, entraînant des dégâts majeurs. La sécheresse entame la production du Tarn, initialement élevée.

En **Languedoc et Roussillon**, les vendanges ont démarré début août. Les pertes liées au mildiou se concentrent essentiellement en Roussillon, les autres départements étant parvenus à maîtriser la maladie. La production du bassin est confirmée supérieure à celle de 2019.

Dans le **Sud-Est**, les vendanges commencent avec 10 à 15 jours d'avance, comparées à 2019. Le gel printanier, la grêle puis le mildiou ont occasionné des pertes importantes dans les vignobles du Var, où la production baisserait sur un an. Le gel puis la sécheresse ont affecté la Drôme et l'Ardèche. La production est estimée en baisse sur un an.

En **Corse**, les vendanges ont démarré en avance d'une semaine, le 10 août. La charge en raisins est plus élevée qu'en 2019, en raison d'une meilleure floraison.

Les indicateurs

Une production 2020 en hausse sur un an, sauf dans le Sud-Est

Estimation de récolte par vignoble au 1er septembre 2020 (*)

Unité : 1000 hl

	Tous vins (**)					Récolte pour AOP hors vins pour eaux-de-vie				
	Moy (****)	2019	2020	2020/2019	2020/Moy	Moy (****)	2019	2020	2020/2019	2020/Moy
Champagne***	2 528	2 410	2 581	7 %	2 %	2 250	2 182	1 721	-21 %	-24 %
Bourgogne - Beaujolais	2 286	1 905	2 130	12 %	-7 %	2 167	1 838	2 013	10 %	-7 %
Alsace	1 103	1 053	1 101	4 %	0 %	1 062	1 031	1 020	-1 %	-4 %
Savoie	113	104	109	4 %	-4 %	100	94	94	0 %	-6 %
Jura	81	54	105	94 %	29 %	76	52	99	89 %	31 %
Val de Loire	2 549	2 192	3 147	44 %	23 %	2 064	1 817	2 532	39 %	23 %
Charentes	8 425	7 871	8 372	6 %	-1 %	ns	ns	ns	ns	ns
Sud-Ouest	3 552	3 352	3 395	1 %	-4 %	1 114	1 022	1 054	3 %	-5 %
Bordelais	5 368	5 296	5 372	1 %	0 %	5 046	5 025	5 100	1 %	1 %
Languedoc- Roussillon	12 253	12 165	12 985	7 %	6 %	2 586	2 471	2 550	3 %	-1 %
Corse	323	286	328	15 %	2 %	85	89	89	0 %	4 %
Sud-Est	5 159	5 052	4 750	-6 %	-8 %	3 397	3 427	3 230	-6 %	-5 %

(*) voir en page 4 la liste des départements suivis pour chaque vignoble - ns : non significatif

(**) la catégorie « tous vins » inclut outre les vins avec ou sans IG, une estimation des dépassements de plafonds (distillation) et des lies

(***) Pour la Champagne, le total des vins ("tous vins") est constitué uniquement des AOP et des volumes en dépassement de plafond ou de lies

(****) moyenne des années 2015 à 2019

Sources : Agreste pour 2020, Agreste-Douanes pour années antérieures

Méthodologie

Les estimations du SSP concernant la production de vin en 2020 sont fournies par les services déconcentrés de la statistique agricole, en lien avec les services régionaux de France AgriMer. La catégorie des « autres vins » de cette publication inclut outre les vins sans IG, une estimation des dépassements de plafonds (distillation), des lies et autres produits dérivés de la récolte. Les volumes « tous vins » ou « total vins » incluent, outre les vins avec ou sans IG, une estimation des volumes en dépassement de plafonds, destinés à la distillation, des lies et autres produits dérivés de la récolte. Les prévisions de production viticole sont évaluées à partir d'échantillons départementaux d'observations quantitatives et qualitatives, provenant de sources multiples. Les résultats de la campagne précédente sont établis à partir des déclarations de récolte faites auprès de la DGDDI.

Production estimée et production commercialisable : les estimations de production présentées dans cette publication concernent uniquement les prévisions de récolte relatives à la campagne en cours. Elles diffèrent en cela de la production commercialisable de l'année, qui résulte également de la mobilisation éventuelle des réserves des années précédentes.

Les vignobles suivis en conjoncture viticole sont les suivants (37 départements suivis pour représenter ces vignobles) :

- Alsace : Bas-Rhin (67), Haut-Rhin (68)
- Bordelais : Gironde (33)
- Bourgogne-Beaujolais : Côte d'Or (21), Rhône (69), Saône-et-Loire (71), Yonne (89)
- Champagne : Aisne (02), Aube (10), Marne (51)
- Charentes : Charente (16), Charente-Maritime (17)
- Corse : Haute-Corse (2B)
- Jura (39)
- Languedoc-Roussillon : Aude (11), Gard (30), Hérault (34), Pyrénées-Orientales (66)
- Savoie (73)
- Sud-Est : Ardèche (07), Bouches-du-Rhône (13), Drôme (26), Var (83), Vaucluse (84)
- Sud-Ouest : Dordogne (24), Haute-Garonne (31), Gers (32), Landes (40), Lot (46), Lot-et-Garonne (47), Tarn (81), Tarn-et-Garonne (82)
- Val de Loire : Cher (18), Indre-et-Loire (37), Loir-et-Cher (41), Loire-Atlantique (44), Maine-et-Loire (49).

La production de l'ensemble de ces départements représentait 98,6 % de la production nationale de 2019.

Calendrier de publication des infos rapides – viticulture:
août - septembre - octobre - novembre

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

www.agreste.agriculture.gouv.fr



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP
Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Corinne Prost
Rédacteur : Laurent Bernadette
Véronique Bouchard-Aerts
Composition : SSP
Dépôt légal : à parution

© Agreste 2020

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)